

Comme je l'ai expliqué devant le Comité Permanent sur les Affaires Expérieures le 9 juillet dernier, le but de cette réunion sera d'examiner l'expérience acquise par l'ONU au cours de ses opérations de paix et d'échanger des opinions sur les problèmes pratiques et techniques que posent les opérations des Nations Unies. Les représentants des pays qui ont fourni un apport substantiel en hommes aux opérations de paix des Nations Unies, qui ont formé des unités destinées au service des Nations Unies, ou qui ont annoncé leur intention de ce faire, auront ainsi l'occasion de discuter officieusement ces problèmes.

Etant donné le caractère de la réunion, les représentants ont été choisis à l'échelon pratique et sont pour la plupart des militaires ayant l'expérience des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Les échanges d'opinions seront officieux, confidentiels et ne comporteront pas d'engagement préalable.

L'ordre du jour de cette réunion comprendra des questions reliées au travail des forces de maintien de la paix des Nations Unies telles que:

- Composition, commandement, contrôle et liaison;
- Instruction et problèmes opérationnels;
- Renseignements opérationnels sur le milieu;
- Appui logistique;
- Administration du personnel;